

PRÉSENTATION

L'ALGÉRIE ET LE *HIRAK*



HASSANE ZERROUKY *

À l'heure où paraît ce numéro de *Recherches internationales*, le président Abdelmadjid Tebboune aura clos le processus électoral entamé par l'élection présidentielle du 12 décembre 2019, caractérisée par une faible participation – 49,1 % – et l'adoption par référendum le 1^{er} novembre 2020, jour de fête nationale commémorant le déclenchement de la guerre de libération algérienne, du projet de révision constitutionnelle ayant pour objectif de conférer à son pouvoir une légitimité que le *Hirak* lui conteste¹.

Les forces du Pacte pour le changement démocratique (PAD) ainsi que des associations de la société civile – les seules d'ailleurs à s'y opposer – ont eu beau dénoncer un projet « dont le but principal est le sauvetage d'un système rejeté par les Algériennes et les Algériens »², le pouvoir du président Tebboune est passé outre. Quant aux forces islamistes, qui ont appelé à voter contre, leurs critiques se sont focalisées non sur le projet en lui-même, mais sur le statut de la langue tamazight (berbère) pourtant déjà consacrée langue nationale et officielle dans

* JOURNALISTE.

¹ Seuls ont été autorisés à participer à la campagne référendaire qui a débuté, dans un climat d'indifférence générale, le 7 octobre 2020, les partis siégeant au Parlement.

² Communiqué du PAD du 20 septembre 2020.

la version précédente du texte de loi fondamentale, statut qu'elles considèrent comme « une menace pour la langue arabe » et « l'unité de la nation », et qui ne peut faire « l'objet de révision »³ ! Le FLN et ses ex-alliés au pouvoir sous le règne de Bouteflika, sont les seuls à soutenir la démarche du chef de l'État algérien, et à faire campagne, escomptant sans doute revenir dans le giron du nouveau pouvoir politique et être à nouveau en première ligne⁴.

Avec l'adoption, sans débat et en pleine période de confinement, de ce texte amendé de loi fondamentale, qualifié par le chef de l'État algérien de « priorité des priorités » et censé avoir satisfait les revendications du *Hirak*, une nouvelle séquence s'ouvre en Algérie. Elle verra au courant de l'année 2021 la promulgation d'une nouvelle loi électorale, des élections législatives précédées sans doute par un nouveau texte de loi sur les partis. L'objectif en est selon toute vraisemblance de reconfigurer le champ politique, de modifier le rapport des forces socio-politiques en sa faveur en renouvelant sa base sociale et, partant, de clore par tous les moyens que lui confère la loi, l'épisode du *Hirak*. Et ce, tout en s'étant assuré que la participation électorale le 1^{er} novembre 2020 aura été supérieure à celle enregistrée le 12 décembre 2019, afin d'avoir les coudées franches pour parachever sa politique de normalisation au pas de charge des institutions et de la société. Et qu'importe pour ce faire que l'administration soit accusée d'avoir manipulé les urnes.

Le temps donc où le président Tebboune déclarait au Figaro – c'était en février dernier – qu'il n'était pas contre la poursuite du *Hirak* parce qu'il y voyait un « droit des citoyens » et un « fondement même de la démocratie » est donc fini !⁵

Pour autant, est-ce à dire que le *Hirak*, ce mouvement populaire qui a mobilisé des centaines de milliers de personnes, fait émerger de nouvelles forces et de nouveaux acteurs, ébranlé les assises sociopolitiques du système politique, qui a fait vaciller le régime d'Abdelaziz Bouteflika et dont la revendication de changement a été la dominante des marches des vendredis et samedis durant

³ *Algérie Eco*, site en ligne du 6 octobre 2020.

⁴ Le FLN, le RND, le TAJ (islamiste) et le MPA qui faisaient partie de l'ex-Alliance présidentielle au pouvoir, n'ont même pas été consultés par le président Tebboune pour ses réformes politiques.

⁵ Entretien de A. Tebboune à la chaîne RT (en arabe), cité par le site en ligne *Algérie Infos* du 20 février 2020 et *Le Soir d'Algérie* du 22 février...

plus d'une année, est définitivement mis entre parenthèses ? Que le *Hirak* est mort ? Rien de moins sûr.

Certes, ce mouvement populaire a été contraint de s'arrêter de son propre chef le 13 mars 2020 en raison de la pandémie du coronavirus. Mais, comme le montre la lecture des articles de ce numéro de *Recherches internationales*, le *Hirak* a été le révélateur d'une crise politique et systémique sans précédent qui ne peut être réglée par une simple révision constitutionnelle ne répondant pas aux aspirations de changement radical exprimé durant près de treize mois.

Si de l'aveu même du porte-parole du gouvernement, le ministre de la communication Amar Belhumeur, le président Tebboune a hérité d'un « champ de ruines et de mines », d'un État qui est dans « un démembrement total », « d'un modèle de représentativité » caractérisé par « un système d'allégeance de type féodal », d'une « instabilité législative [qui] se retrouve dans les secteurs fortement rentiers »⁶, et « de créances non recouvrables » d'un montant « de 10 milliards de dollars »⁷, comment dès lors les successeurs de Bouteflika comptent-ils surmonter une telle crise, combler le fossé existant entre l'État et la société alors qu'en parallèle tous les canaux de dialogue et de médiation ont été fermés ?

Une crise dont la gravité a été illustrée – elle l'est encore – par les purges opérées au sein des institutions civiles et militaires et la série de procès et de condamnations d'anciens ministres, hauts fonctionnaires et oligarques pour des faits de corruption. Autant dire que la reconstruction de l'État et ses institutions visée par le gouvernement Tebboune est un vaste chantier qui aurait dû impliquer et associer dans un cadre formalisé et négocié, ceux qui sont aux manettes du pouvoir et le plus grand nombre d'acteurs et figures de cette majorité d'Algériens qui se sont soulevés un 22 février 2019. On le sait, en optant d'emblée pour une élection présidentielle, puis pour une révision constitutionnelle sur fond de répression et de pandémie, ce n'est pas la voie qui a été choisie par le pouvoir politique actuel.

Or, le *Hirak* a mis sur la table des questions de fond – l'État de droit, la démocratie et les libertés collectives et individuelles,

⁶ *El Watan* cité.

⁷ *El Watan* du 19 février 2020.

d'expression et de conscience ainsi que l'égalité en droit et devoir entre les femmes et les hommes, en un mot la question de la citoyenneté, terme absent dans le vocabulaire politique du pouvoir algérien, que le pouvoir politique via son projet de révision constitutionnelle, élaboré sans avoir associé les forces émergentes du *Hirak* et de la société civile et politique, a éludé ou pas suffisamment pris en compte.

Pour résumer, ce projet de loi fondamentale n'offre pas les garanties politiques, constitutionnelles et juridiques sur lesquelles les Algériens pourraient s'appuyer pour exercer et défendre leurs droits et qui feront que chaque individu, groupe social, institution, étatique ou non, sera soumis au respect du droit. Et ce, sans compter cette question épineuse jamais abordée du rapport du politique au religieux. Pourtant, le religieux continue d'interférer et de brouiller le jeu politique et le débat d'idées y compris dans les rangs du *Hirak* où certains acteurs d'obédience sociale-démocrate et libérale affirment, en dépit des faits, que les islamistes se sont convertis aux valeurs de la démocratie et de la citoyenneté, jusqu'à les dédouaner de leur responsabilité dans la violence terroriste des années 1990.

Certes, pour l'heure au regard de ce tableau, le *Hirak* a échoué à transformer le rejet du système en projet politique démocratique et républicain alternatif, en dépit des efforts des acteurs de la société civile et des forces du PAD. Mais rien ne permet de penser que le mouvement populaire ne va pas reprendre sa marche avec une dimension plus sociale d'autant que tout indique que l'économie algérienne est entrée en récession dans un contexte de tassement-réduction des ressources.

Avec un baril à 40 dollars – il était à plus de 100 dollars fin 2013 – alors que les dépenses publiques sont financées aux deux tiers par l'argent du pétrole, l'Algérie risque de manquer de liquidités. Jusque-là, elle a pu puiser dans ses réserves de change pour juguler la dégradation de la situation : or, ces dernières se sont fortement amenuisées, passant en l'espace de cinq ans de plus de 190 milliards de dollars en 2013 à moins de 50 milliards fin 2020, alors que les besoins de financement de l'économie et du social se situent autour de 60 milliards de dollars par an.

Dans l'urgence, le gouvernement d'Abdelmadjid Tebboune a réduit de moitié le budget de l'État pour faire face à une situation où plusieurs centaines d'entreprises tournent au ralenti ou sont carrément à l'arrêt. À brève échéance, il n'aura pas les moyens de

PRÉSENTATION

payer la facture sociale d'une politique de refus de dialogue et de tout compromis négocié avec le *Hirak*, sauf à concéder plus d'espace à un islam politique en embuscade.

Le régime politique, dont les capacités à se régénérer ont atteint leurs limites, est ainsi face à une crise sociale avec son lot de mesures d'austérité socialement douloureuses à venir pour le plus grand nombre. Et ce, dans un contexte régional – crises libyenne et sahélienne – porteur de grands dangers et des marchés financiers prêts à sortir du bois pour imposer leur logique néolibérale implacable et austéritaire.

Chronologie du *Hirak*

Année 2019

Février

- 10 février, Abdelaziz Bouteflika, 82 ans, au pouvoir depuis 1999, annonce son intention de briguer un 5e mandat le 18 avril.
- 22 février, manifestations de masse contre le 5e mandat suite à des appels lancés par sur les réseaux sociaux à Alger, Oran, Constantine et dans plusieurs villes.
- 24 février, A. Bouteflika part en Suisse pour des soins de courte durée.
- 26 février, le général Gaid Salah, chef d'état-major, traite les détracteurs du président algérien « d'ingrats » ignorant « les réalisations » de Bouteflika. Le 1er ministre Ahmed Ouyahia brandi le risque d'un scénario à la syrienne

Mars

- 1^{er} mars, deuxième vendredi de manifestation : des centaines de milliers de manifestants dans tout le pays.
- 3 mars. Bouteflika, officiellement candidat, s'engage, s'il est élu, à ne pas aller au bout de son mandat et à se retirer à l'issue d'une présidentielle anticipée.
- 5 mars, le chef d'état-major, le général Ahmed Gaïd Salah met en garde ceux « qui veulent que l'Algérie retourne aux années [...] de braise » allusion aux années de violence 1992-2002.

- 8 mars, marée humaine à Alger et pratiquement toutes les grandes villes du pays.
- 11 mars, M. Bouteflika renonce à briguer un 5e mandat, reporte la présidentielle et annonce une Conférence nationale chargée de rédiger une nouvelle Constitution. Le Premier ministre Ahmed Ouyahia est remplacé par le ministre de l'Intérieur Noureddine Bedoui, avec pour vice-Premier ministre Ramtane Lamamra.
- 15 mars, 4e vendredi de manifestations qui touchent 40 des 48 wilayas (régions). Le général Ahmed Gaïd Salah déclare que l'armée « partage » avec le peuple « les mêmes valeurs et principes ».
- 18 mars, M. Bouteflika annonce qu'il restera au pouvoir jusqu'au 28 avril, terme de son mandat.
- 19-20 mars, le porte-parole du Rassemblement national démocratique (RND), déclare que l'Algérie a été dirigée par des « forces non constitutionnelles ». Le FLN soutient le « changement » demandé par les Algériens et prône le « dialogue » avec le chef de l'État.
- 22 mars, « Qu'ils s'en aillent tous » (Yetnahow gâa) scandent des centaines de milliers de manifestants.
- 26-29 mars, le général Gaïd Salah demande que M. Bouteflika soit déclaré inapte à exercer le pouvoir. Poursuite des manifestations
- 30 mars, arrestation d'Ali Haddad, chef du patronat, proche de M. Bouteflika, alors qu'il tentait de fuir le pays via la Tunisie

32

Avril

- 2 avril, M. Bouteflika démissionne juste après l'ultimatum de l'armée demandant qu'il soit déclaré inapte à poursuivre son mandat.
- 5 avril, les Algériens descendent en masse dans la rue, réclamant le départ du « système ».
- 9 avril, Abdelkader Bensalah président du Conseil de la nation (Sénat) est désigné président par intérim. Il fixe la présidentielle au 4 juillet.
- 12-26 avril, poursuite des manifestations aux cris de « qu'ils s'en aillent tous »

Mai

- 5-9 mai, Saïd Bouteflika, deux ex-chefs des services de renseignements – les généraux Mohamed Mediène et Athmane

PRÉSENTATION

- Tartag — et Louisa Hanoune (Parti des travailleurs) sont placés en détention pour « complot contre l'autorité de l'État ».
- 17, 20, 31 mai, poursuites des manifestations.

Juin

- 2 juin, la présidentielle du 4 juillet est annulée faute de candidats.
- 12-13 juin : arrestation des anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmamek Sellal et de plusieurs anciens ministres.
- 15-26 juin, la « société civile » appelle à la mise en place d'une transition. Le 26, le PAD (Pacte pour l'alternative démocratique), regroupement de partis et de personnalités de gauche et démocrate, et la LADDH (droits de l'homme), se prononce pour un processus constituant.
- 21-30 juin : arrestation de personnes arborant des emblèmes berbères à la demande du général Gaid Salah. Lakhdar Bouregââ (86 ans), vétéran de la guerre d'indépendance est placé en détention pour « atteinte au moral de l'armée ».

33

Juillet

- 3 juillet, Abdelkader Bensalah propose la création d'une instance de « dialogue » composée de personnalités nationales crédibles, indépendantes, pour l'organisation d'un nouveau scrutin présidentiel.
- 5 juillet, fête nationale, vingtième marche de contestation citoyenne, arrestation de l'ex-chef de la police le général Abdelghani Hamel.
- 25-30 juillet, sur fond de poursuite du *Hirak*, le président Bensalah se déclare disposé à favoriser la libération des manifestants arrêtés et l'accès aux médias publics à toutes les opinions. Mais le général Ahmed Gaïd Salah oppose son veto.

Août

- 2 au 30 août, poursuite du *Hirak* avec cependant une baisse de la mobilisation. Des dizaines d'activistes sont placés en détention pour « atteinte à l'unité nationale » !
- 24 août, échec du rapprochement entre le PAD et le pôle conservateur (partis islamistes et islamo-nationaliste). Des partis conservateurs et islamistes – L'Avant-garde des libertés de Ali Benflis, El Bina d'Abdelkader Bengrina, le PLJ de Mohamed

- Said — et le Forum civil pour le changement se rallient à l'agenda présidentiel.
- 27 août : le pouvoir interdit une réunion du PAD et l'université d'été du RAJ (mouvement de jeunesse)

Septembre

- 2 septembre : Gaïd Salah appelle à convoquer le corps électoral pour le 15 septembre.
- 11 septembre, arrestation de Karim Tabbou, figure du *Hirak*, pour « atteinte au moral de l'armée ».
- 15 septembre, l'élection présidentielle est fixée au 12 décembre.
- 20 septembre, regain de mobilisation pour le 31^e vendredi de manifestations. Des figures du *Hirak* – Samir Belarbi, Fodil Boumala – sont arrêtés.
- 25 septembre : Saïd Bouteflika, les généraux Athmane Tartag, Mohamed Médiène et la dirigeante du PT Louisa Hanoune sont condamnés pour « complot » à 15 ans de prison par le tribunal militaire.

34

Octobre

- 10 octobre : arrestation d'Abdelwahab Fersaoui, président du RAJ et figure du *Hirak*.
- 13 octobre, des milliers de manifestants à Alger contre de projet de loi de libéralisation des hydrocarbures.
- Le 27, grève des magistrats pour dénoncer un mouvement de mutations décidé autoritairement par l'exécutif.

Novembre

- 1^{er} novembre, fête nationale, plus d'un million de personnes à travers le pays pour dire non à l'élection présidentielle du 12 décembre.
- 11 et 12 novembre, 27 personnes écoperont de 6 mois de prison ferme pour avoir brandi l'emblème amazigh (berbère). Selon le Comité national de libération des détenus (CNLD), quelque 140 personnes ont été placées en détention préventive ou condamnées depuis le 19 juin.
- 17 novembre, début de la campagne présidentielle, cinq candidats, issus du même système, sont en lice : 2 anciens Premiers Ministres (Ali Benflis et Abdelmadjid Tebboune), 2 anciens ministres

PRÉSENTATION

(Azzedine Mihoubi et Abdelkader Bengrina) et un ancien député du FLN, Abdelaziz Belaid.

- 18-30 novembre, la campagne des cinq candidats fortement chahutée dans pratiquement tout le pays.

Décembre

- 3 décembre, le ministre de l'Intérieur, Salah Eddine Dahmoune, traite les opposants à la présidentielle de « traîtres, mercenaires, homosexuels » inféodés aux « colonialistes ».
- 6 décembre : nouvelle manifestation massive contre le scrutin présidentiel du 12 décembre.
- 8-12 décembre, l'appel à la grève générale, lancé sur les réseaux sociaux, est peu suivi.
- 12 décembre : Abdelmadjid Tebboune (58 % des suffrages exprimés) remporte dès le 1er tour une élection présidentielle massivement boycottée (41,9 % taux de participation).
- 13 décembre, l'annonce des résultats est accueillie par d'importantes manifestations d'hostilité à travers le pays. À Oran où des « baltaguias » (voyous) agressent brutalement des manifestants, la police disperse brutalement les manifestants.
- 19 décembre : investiture de A. Tebboune qui lance un appel au dialogue et promet de satisfaire les revendications du *Hirak*.
- 20 décembre, *Hirak* de la solidarité à Oran qui voit affluer des activistes venant d'Alger et de plusieurs villes algériennes.
- 23 décembre : décès de Gaïd Salah, accueilli dans l'indifférence à Alger.

35

Année 2020

Janvier

- 2 janvier : Libération de 70 activistes dont le vétéran de la guerre de libération Lakhdar Bouregaa), mais environ 120 autres restent détenus.
Nomination du gouvernement Tebboune, Abdelaziz Djerad, 66 ans, Premier ministre.
- 8 janvier mise en place de la commission chargée de la réforme constitutionnelle.
- 14-31 janvier, le président Tebboune consulte des personnalités – anciens dirigeants du FLN d'avant 1962, anciens ministres,

- chefs de partis légaux et responsables d'organisations sociales proches du pouvoir – mais ignore le *Hirak*.
- 25 janvier, le PAD appelle à un large rassemblement

Février

- 19 février, rencontre des acteurs de la société civile qui adoptent le « Manifeste du 20 février » pour une transition démocratique.
- 21-22 février 2020 : 1^{er} anniversaire du *Hirak* marqué par un regain de la mobilisation populaire après une baisse observée durant le mois de janvier.
- Le 22 février est décrété « Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie ».

Mars

- 13 mars, dernier vendredi de mobilisation populaire. À l'appel des activistes du *Hirak*, les manifestations sont suspendues en raison de la pandémie, et ce, des appels de la chaîne El-Magharibia (islamiste) à braver le confinement.
- 17 mars, Alger et la quasi-totalité des villes du pays placés en confinement total ou partiel, que le pouvoir met à profit pour durcir le code pénal et procéder à de nombreuses interpellations et condamnations.
- 24 août, le référendum constitutionnel est fixé pour le 1^{er} novembre, fête nationale commémorant le soulèvement armé contre le colonialisme français.